

# Impact de l'IA sur la comptabilité

- EXPERTISE ■ I.A.
- Newsletter N°4

L'intelligence artificielle transforme la gestion financière en automatisant les tâches comptables et administratives, permettant aux entreprises d'optimiser leur productivité.

Toutefois, des défis existent, notamment en matière de sécurité des données et de fiabilité des informations. L'adoption d'outils IA adaptés offre un avantage concurrentiel en améliorant la réactivité et la qualité du conseil.

## Direction Financière et Intelligence Artificielle : êtes-vous prêts ?

Tout entrepreneur s'est déjà demandé comment optimiser son temps et réduire la charge de gestion administrative et comptable. De nombreux outils informatiques existent à ce titre.

Aujourd'hui, l'intelligence artificielle (IA) révolutionne ce domaine en automatisant les tâches chronophages, de la facturation au suivi financier en étant intégrés nativement à ces outils par les éditeurs.

L'objectif est de permettre aux entreprises de se concentrer pleinement sur leur cœur de métier, tout en bénéficiant d'une gestion plus fluide, rapide et sécurisée.  

## L'IA générative : un changement de paradigme pour les entreprises

Au-delà des logiciels de gestion comptable et financiers, l'IA générative transforme également le rôle des salariés. Cette technologie, qui permet de créer du contenu à partir de données existantes, peut s'appliquer à des tâches de recherches juridiques et fiscales simples.

Les entreprises peuvent en effet mettre à disposition de leurs salariés des outils d'IA génératives (par exemple et sans être exhaustif, ChatGPT, Copilot, Gemini, Claude, Mistral AI...). Cela peut accélérer le traitement des dossiers, croiser des données financières et juridiques, et ainsi offrir un conseil plus pertinent et plus rapide à leurs clients.

L'IA génère des réponses documentées en temps réel, ce qui permet aux salariés d'être plus réactifs. 

## Les conséquences de la fuite de données

**Peu importe les explications données par les pirates informatiques : les données sont susceptibles d'être dans la nature, et même si elles ne sont pas vendues, ils n'ont pas dit qu'ils allaient les détruire.** La vigilance reste donc de mise : les informations extraites des bases de données de Free comprennent des éléments personnels tels que des coordonnées complètes et des données bancaires (IBAN).

Bien que les mots de passe et numéros de carte bancaire ne soient pas concernés, le vol d'IBAN augmente le risque de fraudes bancaires. En effet, ces données peuvent être utilisées pour générer de faux mandats de prélèvement, émettre des ordres de prélèvement illégitime ou être revendues à des cybercriminels pour des opérations malveillantes.

## Les outils disposant d'une « IA spécialisée » : les précurseurs

Contrairement aux IA génératives, ces solutions sont généralement des outils préexistants qui ont développé ou intégré nativement de l'IA pour répondre aux besoins des professions comptables et juridiques, ainsi qu'aux entreprises mêmes. Ces solutions permettent de travailler sur des données clients internes, en offrant des garanties de sécurité et confidentialité. Toutefois, cette approche intégrée requiert d'être captée dans l'environnement de l'éditeur.

## Les enjeux et les risques liés à l'IA : sécurité des données et gestion des compétences

Aussi, malgré les avantages évidents de l'IA, son adoption soulève également des questions, notamment en matière de sécurité et de confidentialité des données. Les entreprises gèrent une quantité importante de données sensibles, et la sécurisation de ces données est un impératif 🛡️.

Les éditeurs de logiciels spécialisés dans l'IA mettent en place des protocoles de sécurité rigoureux, tels que le cryptage des données et l'utilisation de serveurs européens conformes au RGPD, pour rassurer leurs utilisateurs.

Un autre risque important est celui des "hallucinations" de l'IA, c'est-à-dire des erreurs générées par les systèmes d'intelligence artificielle. Bien que les éditeurs d'IA s'efforcent de limiter ces erreurs en utilisant des bases de données fiables et en garantissant une transparence sur l'origine des informations, il est essentiel que les utilisateurs restent vigilants et vérifient systématiquement les réponses fournies par l'IA.

## Auteurs

---



Xavier CARPINELLI

Directeur Associé • KPMG Monaco

[xaviercarpinelli@kpmg.mc](mailto:xaviercarpinelli@kpmg.mc)

---



Sylvie ROTI

Directeur Associé • Expertise • KPMG Monaco

[sroti@kpmg.mc](mailto:sroti@kpmg.mc)

---



Killian TOSTIVINT

Assistant confirmé • Advisory • KPMG Monaco

[ktostivint@kpmg.mc](mailto:ktostivint@kpmg.mc)

---

## Contactez-nous

**Bettina RAGAZZONI**

Associé

[bragazzoni@kpmg.mc](mailto:bragazzoni@kpmg.mc)**Stéphane GARINO**Associé  
Principal[sgarino@kpmg.mc](mailto:sgarino@kpmg.mc)**Xavier CARPINELLI**Directeur Associé  
Expertise[xaviercarpinelli@kpmg.mc](mailto:xaviercarpinelli@kpmg.mc)**Anne Marie FELDEN**Directeur Associé  
Audit[afelden@kpmg.mc](mailto:afelden@kpmg.mc)**Sylvie ROTI**Directeur Associé  
Expertise[sroti@kpmg.mc](mailto:sroti@kpmg.mc)**Sabina  
DEBUSSY**Directeur Associé  
Advisory[sdebussy@kpmg.mc](mailto:sdebussy@kpmg.mc)**Patrice  
DARMON**Directeur Associé  
Expertise[pdarmon@kpmg.mc](mailto:pdarmon@kpmg.mc)**Mélanie  
LE MOIGN**Directeur Associé  
Audit[mlemoign@kpmg.mc](mailto:mlemoign@kpmg.mc)**Cécile  
BOZANO-BODIN**Directeur Associé  
Advisory[cbozanobodin@kpmg.mc](mailto:cbozanobodin@kpmg.mc)**Alain  
CHARPENTIER**Directeur Associé  
Audit[acharpentier@kpmg.mc](mailto:acharpentier@kpmg.mc)

## KPMG GLD & Associés Monaco

[2, rue de la Lujerneta • "Athos Palace" • 98000, Monaco](#)[mc-news@kpmg.mc](mailto:mc-news@kpmg.mc)[www.KPMG.mc](http://www.KPMG.mc)[@KPMG\\_Monaco](https://twitter.com/KPMG_Monaco)[+377 977 777 00](tel:+37797777700)[@kpmg-monaco](https://www.linkedin.com/company/kpmg-monaco)[@KPMGMonaco](https://www.facebook.com/KPMGMonaco)

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

[Déclaration de Confidentialité | Mentions légales](#)